

COMPTE RENDU DU CONSEIL DOCUMENTAIRE
DU 27 NOVEMBRE 2017

Membres présents et excusés :

Membres de droit

- ↵ Hassane SADOK, Président de l'ULCO (Excusé)
- ↵ Pierre HARDOUIN, Vice-Président en charge de la Commission Recherche et du conseil Documentaire
- ↵ Sabine DUHAMEL, Vice-Présidente en charge de la Commission Formation et de la vie Universitaire
- ↵ Michaël MURPHY, Membre du Conseil Académique
- ↵ Philippe HUS, Membre du Conseil Académique
- ↵ Géraldine BARRON, Responsable de la Bibliothèque de Calais et représentante des personnels de la bibliothèque au titre du personnel scientifique
- ↵ Antoine BRAND, Responsable de la Bibliothèque de Dunkerque et représentant des personnels de la bibliothèque au titre du personnel scientifique (Excusé)
- ↵ Elisabeth GEFFROY, Représentante du personnel
- ↵ Valérie HENON, Représentante du personnel
- ↵ Caroline TEPEINT, Représentante du personnel
- ↵ Nathalie LIVOURY, Coordinatrice documentation/communication de la bibliothèque associée Pôle de recherche SHS de Dunkerque
- ↵ Cécile RIVIERE, Responsable du centre de ressources Learning Center Ville Durable (Excusée)

Participants avec voix consultative

- ↵ Éric LAMS, Rapporteur général, Directeur de la BULCO
- ↵ Catherine SION, Directrice Générale des Services de l'ULCO
- ↵ Jean-Charles NOYER, Vice-Président en charge des ressources humaines et des moyens (Excusé)
- ↵ Carl VETTERS, Vice-Président en charge des relations internationales et de la culture
- ↵ Agnès NOYER, Vice-Présidente déléguée à la réussite étudiante et la vie de campus (Excusée)
- ↵ Carl KUEHN, Chargé de mission Handicap

- ✉ Saad BOUHSINA, Vice-président délégué Directeur du CGU de Dunkerque
- ✉ Thierry RIGAUX, Vice-président délégué Directeur du CGU de Boulogne/Mer-Wimereux
- ✉ Sylvie CAPELLE, Vice-présidente déléguée à l'orientation et l'insertion professionnelle (Excusée)
- ✉ Alessio BIONDO, Responsable de la Bibliothèque de Boulogne/Mer
- ✉ Laurence LANVIN, Gestionnaire financière et comptable de la BULCO
- ✉ Anne de MAUPEOU, Responsable adjointe de la Bibliothèque de Dunkerque
- ✉ Anne MOREAU-DESCOINGS, Responsable adjointe de la Bibliothèque de Boulogne/Mer
- ✉ Christelle NONNEZ, Secrétaire et Responsable de la gestion du Personnel de la BULCO
- ✉ Adeline ROFORT, Responsable adjointe de la Bibliothèque de Calais et responsable de la Bibliothèque de Saint-Omer
- ✉ Corinne RAMEAU, Documentaliste de la bibliothèque associée Pôle de recherche SHS de Boulogne/Mer
- ✉ Marc PREVOST, Directeur du Pôle de recherche STS (Excusé)
- ✉ Christophe GIBOUT, Directeur du Pôle de recherche SHS (Excusé)
- ✉ Philippe REIGNAULT, Directeur du Pôle de recherche EMLM (Excusé)
- ✉ Cyril FONLUPT, Directeur du SCoSI (Excusé)
- ✉ Frédéric DOOREMONT, Responsable « Informatique Pédagogique, Multimédia »
- ✉ Fabienne BOUTRY, Technicienne « Systèmes et réseaux : assistance de proximité » au SCoSI
- ✉ Corinne LEBLOND, Directrice du SCD de l'Artois
- ✉ Louise DESSAIVRE-AUDELIN, Directrice du SCD de Picardie-Jules Verne
- ✉ Anne-Gaëlle BOISGONTIER, Responsable des thèses à la BULCO
- ✉ Joseph JEANFILS, Directeur du GIS Campus International de la Mer et de l'Environnement Littoral
- ✉ Mickael MALANDRAN, Responsable des systèmes d'information et de documentation - Campus de la Mer

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Approbation du compte rendu du Conseil documentaire du 27 mars 2017
- ↪ Actualité du Service Commun de la Documentation
 - Présentation et vote du budget 2018
 - Méthodologie documentaire
 - Politique documentaire Recherche
 - Point d'étape sur le SGBm
 - Coopération documentaire avec les bibliothèques universitaires d'Artois et de Picardie
- ↪ Préparation de l'auto-évaluation de la BULCO
- ↪ Questions diverses

E. LAMS remercie les personnes, présentes dans la salle et celles assistant en visio-conférence sur les sites, qui ont réussi à se libérer afin de pouvoir assister à ce conseil documentaire ainsi que le personnel de la BULCO pour son investissement au sein de la bibliothèque.

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DOCUMENTAIRE DU 27 MARS 2017

A l'issue de la présentation des différents points et d'une discussion sur chacun d'eux, le compte rendu du Conseil documentaire du 27 mars 2017 a été adopté à l'unanimité.

II. NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES

Le conseil documentaire a validé la nomination de MALANDRAN M. en tant que personnalité extérieure en remplacement de REBOUL S.

Suite au départ de JF. BROUTTIER, un membre du conseil d'administration sera proposé le 12 décembre dans l'attente de nouvelles élections.

III. ACTUALITE DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

1. Présentation et vote du budget 2018

E. LAMS ne présente pas le budget 2018 en mode GBCP pour une meilleure lisibilité et compréhension. Cependant, on peut retrouver ceux-ci dans les pochettes à destination de l'assemblée.

✓ *Budget pour le SGBm*

E. LAMS rappelle que le budget attribué pour le SGBm en 2017 est de 135 000.00 € dont la répartition financière est la suivante :

- ULCO : 80 000.00 €
- Etat : 55 000.00 €

Il a été utilisé 40 275.55 € en 2017 et reporté 94 724.45 € en 2018 (soit 55 000.00 € en fonctionnement et 39 724,45 € en investissement).

✓ *Budget 2018*

Le budget 2018 octroyé par l'ULCO est de 576 774.45 €, soit 517 050.00 € en fonctionnement et 59 724,45 € en investissement.

Suite à une réunion avec les services financiers et l'agence comptable de l'ULCO, E. LAMS informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, le régime de TVA mixte s'appliquera. Ce qui aura pour conséquence de dégager de la disponibilité financière plus importante pour le service. Le budget 2018 est validé avec une abstention (E. MURPHY).

J. JEANFILS et C. SION apportent quelques explications supplémentaires et expriment le souhait que le budget puisse être présenté en mode GBCP à l'avenir.

2. Méthodologie documentaire

A. de MAUPEOU effectue un rappel concernant :

- Les 8 missions des bibliothèques universitaires d'après l'article 2 du décret n° 2011-996 du 23 août 2011 en insistant sur l'importance des missions de formation des usagers dévolues au SCD
- La mise en place du module de 6 heures pour toutes les L1, crédité d'un ECTS (vote en CFVU et CA) depuis 2009
- L'adoption de cette formule à nouveau en 2015 (Charte formation votée en CFVU)

Depuis, il a été constaté une augmentation « à la demande » des étudiants en Masters, primo arrivants, doctorants, enseignants, personnels ULCO, lycéens, extérieurs...

Il est rappelé également les 4 axes selon le référentiel en L1 : adapté du référentiel « compétences informationnelles » (ADBU) :

- Susciter un réflexe de fréquentation de la BU et de ses ressources
- Savoir mener efficacement un travail de recherche documentaire sur les ressources papier et numériques de la BU
- Exploiter les résultats de sa recherche en sélectionnant l'information valide et pertinente
- Restituer les résultats de sa recherche en évitant le plagiat : sensibilisation à la notion de bibliographie et de référence

La formation des usagers en 2016-2017, c'est 750 h de formations dont 630 h en licence mais aussi 2 522 usagers dont 1 747 en licence. 980 h de cours sont dispensés par 28 agents de la BULCO (Ce qui correspond à 29 h par agent) avec des situations inégales constatées entre les différents sites.

Des motifs de satisfaction sont exprimés concernant :

- La Participation de la BULCO à la réussite en Licence des étudiants de 1ère année
- La très bonne utilisation des bases de données (rentabilisation de nos investissements documentaires au regard des statistiques d'usage de la COMUE)
- Des formateurs de mieux en mieux expérimentés, investis dans les problématiques de la pédagogie active

Cependant des questions se posent :

- Sur le sentiment de méconnaissance exprimé par certaines équipes notamment dans leurs relations avec les secrétariats pédagogiques
- Sur la non prise en compte de la formation dans la nouvelle cartographie des personnels retenue à l'ULCO. En effet, pour la viabilité de ces missions, l'implication des catégories C est indispensable
- Sur la difficulté de répondre à des exigences de plus en plus fortes et nombreuses

L'assemblée débat autour des questions suivantes :

- Quelle formation pouvons-nous proposer aux étudiants ? Au vu des forces en présence, doit-on continuer la formule de 6 h en L1 ? Si oui, il faut retirer d'autres missions aux catégories A et B, ou valoriser l'investissement des catégories C (cartographie)
- Proposer un autre dispositif, soit 2 h en L1 en présentiel, 2 h en L2 et 2 h en L3 ?
- Impliquer les enseignants dans la mise en œuvre de la méthodologie documentaire ?

Au regard de ces questions, des propositions sont effectuées visant à reconsidérer l'investissement au niveau des L1 et il est demandé à A. de MAUPEOU d'effectuer des propositions pour la prochaine campagne d'accréditation. Pour cela, un retour d'expériences et des rencontres avec les responsables de départements avec la VP Etudes seront programmés au 1^{er} semestre 2018 et une présentation d'une nouvelle stratégie de formation des usagers sera faite au conseil documentaire du 2^{ème} semestre 2018

S. DUHAMEL remercie A. de MAUPEOU de son intervention et de son implication.

P. HUS souligne l'importance des apprentissages de la BU car il ne se voit pas former les étudiants à la méthodologie documentaire.

P. HARDOUIN : Les besoins ne sont pas les mêmes en L1 qu'en L2 ou autres... Comme le précise S. BOUHSINA, il vaut mieux cibler les besoins réels des étudiants.

M. MURPHY conseille de se rapprocher des conseils des départements.

A. de MAUPEOU précise qu'il y a un chantier à mener.

F. DOOREMONT informe que le SCoSI est disponible pour accompagner la BULCO dans ce chantier de refonte de la méthodologie documentaire.

3. Politique documentaire recherche

G. BARRON souligne le problème de calendrier entre le conseil documentaire qui se déroule au dernier trimestre et le renouvellement des abonnements qui intervient au 3^e.

Malgré une intervention en commission recherche le 16 mai et un questionnaire envoyé à 10 laboratoires en octobre-novembre, elle évoque les limites de la politique documentaire recherche au niveau local :

- Difficile de répondre à l'ensemble des besoins à budget constant
- Des pratiques de substitution difficiles à évaluer
- Une offre documentaire qui devrait s'adosser à des services aux chercheurs
- Pas d'orientation politique ni de directives claires concernant les choix documentaires
- L'absence d'implication de certains laboratoires

Elle informe aussi le conseil du contexte national dans lequel s'inscrit son action :

- Une politique nationale de soutien à l'édition scientifique
- L'appel de Jussieu pour la science ouverte
- L'abandon du modèle commercial et adoption d'un modèle partenarial de soutien au libre accès par le consortium Erudit
- Une négociation difficile avec l'éditeur Springer

Au regard de ces informations, il est proposé pour 2018 de :

- Souscrire à 2 abonnements dans le cadre du plan de soutien à l'édition française et au Libre accès porté par le MESR
 - ✓ OpenEdition Freemium
 - ✓ EDP Science avec système d'APC pré-payé pour une majorité des revues de l'éditeur
- Supprimer les abonnements les plus onéreux (par rapport à l'usage)
 - ✓ Academic Search Premier
 - ✓ MLA
- Bénéficier des politiques nationales de financement et d'incitation
 - ✓ Licences nationales
 - ✓ Soutien à l'édition scientifique
- Poursuivre la transition du papier vers l'électronique
 - ✓ Abonnements Wiley
- Trouver une solution pour rétablir l'accès à IEEE

E. LAMS propose de réfléchir avec les SCD d'Artois et de Picardie pour s'associer afin d'acquérir IEEE à des tarifs plus intéressants.

P. HARDOUIN apprécie la présence de G. BARRON aux commissions recherche afin de continuer le dialogue avec les chercheurs et d'avoir une vision commune sur les achats. G. BARRON souligne que le personnel de la BULCO manque de temps et de compétences fines. La demande d'un catégorie A en juin sur ces sujets sera à nouveau soumise à la commission BIATSS.

P. HUS souhaite que les enseignants chercheurs soient informés sur les autres pratiques de publication.

4. Point d'étape sur le SGBm

A. BIONDO effectue un point d'étape sur le SGBm en rappelant l'historique. Le prestataire retenu est EX LIBRIS avec ALMA comme système de gestion des bibliothèques et PRIMO comme outil de découverte.

Il remercie l'équipe de la BULCO pour le travail effectué au niveau du nettoyage de la base bibliographique.

Il informe l'assistance de l'accueil d'une stagiaire probablement en mars pour travailler sur le front office.

Il présente le calendrier et les modalités de réinformatisation de la BULCO qui devrait s'achever avant l'été 2018.

Remerciement d'E. LAMS de la collaboration du SCoSI.

5. Coopération documentaire avec les bibliothèques universitaires d'Artois et de Picardie

E. LAMS informe que les trois conseils documentaires des universités du Littoral Côte d'Opale, de Picardie et de l'Artois ont validé le principe d'une coopération documentaire. Les axes retenus sont au nombre de cinq.

1. La démarche qualité au service de l'accueil des publics

- Mettre en œuvre des recommandations du référentiel Marianne
- Définir un cadre et une trame pour les enquêtes auprès des publics
- Mettre en place le schéma directeur du Handicap dans chaque SCD

2. Les services aux chercheurs

- Mettre en ligne des mémoires de master dans DUMAS
- Afficher ou mettre en ligne de l'infographie sur l'*Open Access*
- Déployer un portail HAL à l'UPJV et à l'ULCO sur la base de l'Artois
- Réaliser une enquête selon les besoins des chercheurs, proposer des formations dans les laboratoires et créer une page sur les sites web des BU

3. La formation des usagers

- Proposer une veille coopérative pour aider les formateurs de chaque SCD à intégrer des pédagogies innovantes
- Partager des supports et/ou tutoriels réalisés en *creative commons*
- Organiser des réunions trimestrielles pour un retour d'expérience régulier sur l'expérimentation de nouvelles méthodes pédagogiques

4. L'animation culturelle et la communication

- Construire des manifestations communes, à déployer en fonction des compétences, disponibilités et priorités dans chaque établissement
- Fusionner avec le groupe communication pour la réalisation des supports d'exposition et la réalisation d'une communication commune sur les événements qui seront réalisés
- Valider une identité visuelle commune

5. La politique documentaire et la valorisation des ressources électroniques

- Rédiger un texte de cadrage définissant des indicateurs de pilotage de la politique documentaire
- Mettre en place un dispositif de veille sur l'innovation pédagogique à destination des enseignants (en partenariat avec la formation des usagers)
- Echanger des pratiques sur la mise en œuvre d'ezpaarse et harmonisation de la collecte de statistiques

S. DUHAMEL se félicite de cette initiative qui répond aux souhaits exprimés par les trois présidents des universités.

IV. PREPARATION DE L'AUTO-EVALUATION DE LA BULCO

E. LAMS fait un état du travail en cours d'auto-évaluation pour le SCD. Dans un calendrier prévisionnel présenté, il souhaite que ce travail aboutisse pour la fin du 1^{er} semestre 2018.

V. QUESTIONS DIVERSES

La visio-conférence a été positive dans l'ensemble. Elle sera renouvelée pour les futurs conseils documentaires.

La séance est levée à 12 h 00.